

Accompagner les chômeurs vers l'emploi

L'engagement prioritaire des entrepreneurs de CroissancePlus

Le contexte

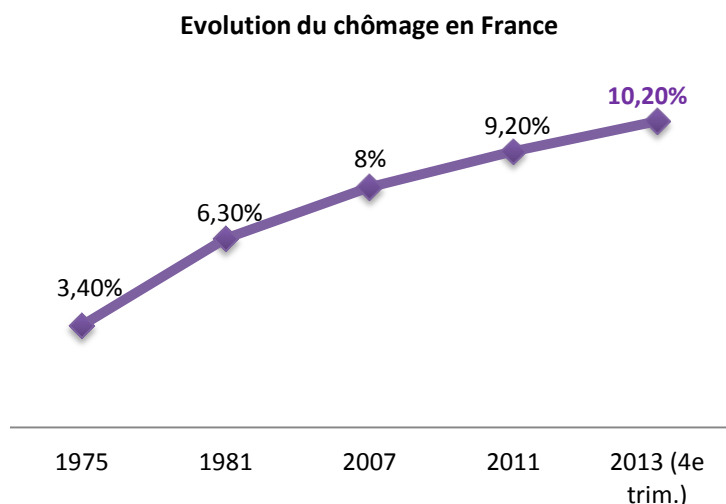
La France est en panne de croissance. Le chômage progresse et rien ne nous permet d'espérer une véritable inversion de cette tendance.

Pourtant, dans le même temps, de nombreux emplois ne sont pas pourvus, la France perd certains de ses talents et manque de personnes formées et qualifiées. Et le coût du chômage pèse sur nos entreprises et sur l'ensemble de la société.

Dans ce contexte, **l'emploi est notre priorité à tous** : nous devons nous donner des moyens à la hauteur de nos ambitions économiques et sociales. Le chômage est bien évidemment un drame humain. Mais c'est aussi un drame économique qui pèse sur la compétitivité de nos entreprises et donc sur notre pays.

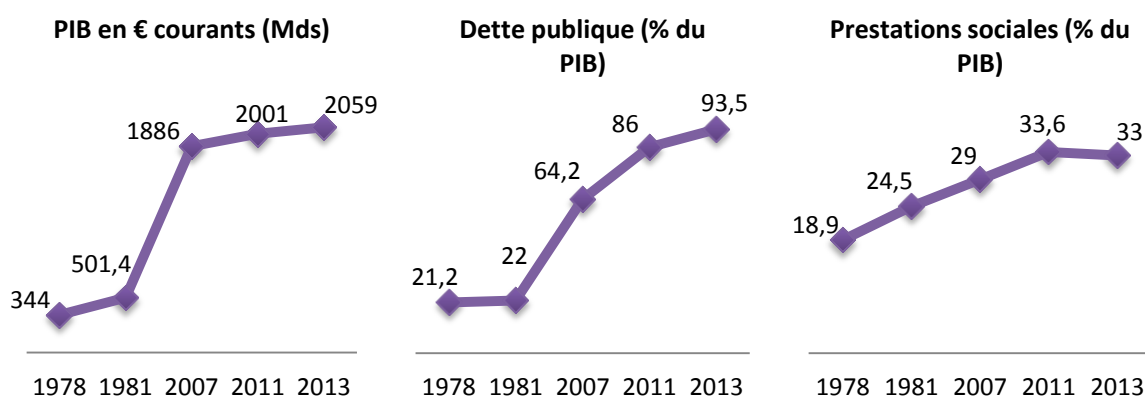
L'objectif des entrepreneurs de CroissancePlus est d'accompagner les chômeurs pour leur permettre de gagner en compétences et en qualification afin de retrouver rapidement un emploi. En étant formés et qualifiés, ils seront de véritables valeurs ajoutées pour les entreprises qu'ils rejoindront. C'est le chemin qui mènera la France vers la croissance, le retour de la compétitivité et l'emploi.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :



Source : Insee

Parallèlement, nous constatons une croissance atone, un endettement public exponentiel et une accélération des prestations sociales (notamment Unédic) :



Sources : Insee, Eurostat, Commission européenne, OCDE, Drees

Dans ce contexte économique préoccupant, nous devons lutter réellement contre le chômage et fluidifier le marché du travail pour que toute personne au chômage puisse rapidement retrouver un emploi.

Notre objectif à tous doit être d'**optimiser le coût de l'indemnisation du chômage** mais également de réduire **la durée du chômage** et surtout d'**améliorer l'employabilité** des demandeurs d'emploi.

Nous pensons ainsi que les moyens attribués à la politique de l'emploi doivent être davantage investis dans une **politique active de l'emploi** et dans une **meilleure formation des chômeurs**.

L'enjeu est majeur. Aujourd'hui, entre 400 000 et 700 000 emplois ne sont pas pourvus dans nos entreprises alors que nous avons des millions de chômeurs. **Cette situation est totalement absurde.**

La situation en France et chez nos voisins européens

En France, le système d'indemnisation du chômage est **le plus généreux d'Europe et même de l'OCDE** au regard des 3 principaux critères analysés :

1. La durée minimale d'affiliation pour percevoir des indemnités : 4 mois en France, 12 mois en Allemagne, en Suisse et au Danemark.

Accès à l'indemnisation

| | Nombre de mois de travail |
|-------------------------------------|---------------------------|
| France | 4 |
| Luxembourg/Pays-Bas/Grande-Bretagne | 6 |
| Allemagne/Suisse/Danemark | 12 |

2. La durée d'indemnisation : 12 mois d'affiliation donnent droit à 12 mois d'indemnisation en France, contre 6 mois d'indemnisation en Allemagne. L'indemnisation en France est non-dégressive. Elle est de 36 mois pour les demandeurs d'emploi âgés d'au moins 50 ans justifiant de 36 mois d'affiliation au cours des 3 dernières années. Les dispositifs chez nos voisins européens sont beaucoup plus restreints en durée et en montant.

Durée d'indemnisation

| | Nombre de mois d'affiliation | Durée de l'indemnisation |
|------------------------------|------------------------------|---|
| Danemark | 12 | 2 ans (24 mois à raison de 5 jours par semaine) |
| France, Luxembourg, Pays-Bas | 12 | 12 mois (365 jours, à raison de 7 jours par semaine) |
| Suisse | 12 | 12 mois (260 jours, à raison de 5 jours par semaine) |
| Allemagne | 12 | 6 mois (180 jours, à raison de 30 jours par mois) |
| Espagne | 12 | 4 mois (120 jours, à raison de 30 jours par mois) |

3. Le montant d'indemnisation :

Montant d'indemnisation

| | Montant mensuel net maximum en € |
|---------------|----------------------------------|
| France | 6161,29 |
| Danemark | 2295,02 |
| Allemagne | 1940 |
| Belgique | 1422,46 |
| Espagne | 1397,83 |
| Italie | 1119,32 |
| Portugal | 1048 |

CroissancePlus constate que malgré cette politique extrêmement généreuse qui représente un coût important pour les entreprises et les salariés, le chômage s'accroît, et de plus en plus de personnes sont exclues du marché du travail.

Avec 3 millions de chômeurs (ou 5 millions si l'on prend en compte toutes les différentes catégories : A, B et C), et un déficit cumulé du régime d'assurance chômage de 18 milliards d'euros (soit 1 point de PIB), **une réforme du système s'impose.**

Source: Unédic

Les propositions de CroissancePlus

Les propositions de CroissancePlus s'articulent autour de **3 axes majeurs** :

Faire du chômage une opportunité pour améliorer son employabilité

La période de chômage doit avant tout permettre aux personnes inscrites à Pôle Emploi de se former et d'améliorer leurs compétences et donc leur employabilité. Ainsi, les économies réalisées sur les principes d'indemnisation doivent être réinvesties dans la formation des chômeurs, avec identification des secteurs d'activité qui recrutent. Quelques propositions des entrepreneurs de CroissancePlus :

- Au moins 10h par semaine doivent être consacrées à la formation, **sous l'égide d'un seul organisme** (et non d'une multitude aujourd'hui). Le chômeur doit accéder immédiatement à un **bouquet de formations, notamment en ligne** ou à distance afin d'en réduire le coût d'exploitation. Il doit également pouvoir accéder à des formations longues ou présentielles,

selon les modalités et avec les délais actuels. Avec deux pistes complémentaires à exploiter:

- Formations en ligne (e-learning)
- Formations longues

➤ D'autres mesures concrètes favorisant le retour à l'emploi, comme par exemple l'aide à la **mobilité**, doivent pouvoir être proposées.

- Permettre aux demandeurs d'emploi de pouvoir utiliser un **véhicule** (voiture, 2-roues, vélo...) pour se rendre sur le lieu de travail quand les transports en commun sont défaillants.

Quelques pistes : verser un capital permettant l'acquisition d'un véhicule si celui-ci est indispensable à la reprise d'un emploi (contre réduction de la durée de l'indemnisation) ; mettre à disposition un véhicule le temps de la période d'essai (en lien avec une entreprise de location de voiture ou un constructeur automobile)...

- Une **aide pour déménager** et rejoindre une région qui embauche : prise en charge des frais de déménagement s'il y a un emploi à la clé (contre réduction de la durée de l'indemnisation) ou prise en charge d'un double loyer ou d'une éventuelle moins-value sur la revente d'un bien immobilier.

➤ Le plus grand risque du chômage de longue durée est **l'exclusion**. Ainsi, toutes les mesures qui permettent aux personnes de conserver un fort lien social doivent être privilégiées.

- La réalisation d'un certain nombre d'**heures de contributions citoyennes** pourra être demandée au chômeur au-delà de 12 mois d'indemnisation. Ces contributions citoyennes pourront être réalisées dans des activités non marchandes ou à but non lucratif (associations, fondations)... Cette mesure visera notamment les populations les plus précarisées qui pourront ainsi conserver un lien social tout en apportant une réelle contribution sociétale. Rappelons que la France a perdu près de 800 000 bénévoles aux cours des dernières années.

Supprimer les freins à la reprise d'un emploi

Plusieurs études démontrent que le système français n'optimise pas le retour à l'emploi. Par exemple, une étude récente de l'Institut des Politiques Publiques démontre qu'en passant la durée d'indemnisation de 7 à 15 mois, la période moyenne de chômage augmente de 28%. Autrement dit, **lorsque la durée possible d'indemnisation augmente, la durée de chômage augmente** également. Et ce qui nous semble plus inquiétant encore, c'est que cet allongement de la durée de chômage ne s'accompagne pas d'une amélioration de la qualité de l'emploi retrouvé.

Les indemnisations ne doivent donc pas conduire à rendre le chômage économiquement plus intéressant que l'emploi.

➤ Pour favoriser une reprise plus rapide d'un emploi, nous préconisons le retour à un **système dégressif** d'allocation au-delà de 12 mois d'indemnisation.

➤ Nous proposons un alignement du montant maximum d'indemnisation sur le Danemark qui, à 2295€, est le montant le plus élevé après la France.

➤ Nous proposons également d'appliquer le principe de radiation et de suppression temporaire des allocations chômage pour les demandeurs d'emplois **refusant deux offres** raisonnables d'emploi, ce qui n'est pas appliqué aujourd'hui, tel que défini par la loi du 1er août 2008 relative aux droits et devoirs des demandeurs d'emploi (avec un système de sanctions modulées tel qu'appliqué en Suisse).

- Allonger la durée de carence du paiement de l'indemnisation chômage afin qu'elle corresponde au montant de l'indemnité de licenciement reçu.

Lutter contre les abus majeurs

- Nous pensons qu'un **suivi renforcé** de la recherche effective d'emploi est nécessaire. Ainsi, nous préconisons de supprimer le pointage sur Internet et de revenir à un pointage en agence pôle emploi. Dans ce cadre la faisabilité d'un pointage biométrique sur borne pourrait être étudiée. Ce système permettra d'éviter les fraudes tout en ne changeant rien pour ceux qui recherchent activement un emploi.
- La réalisation effective d'heures de formation doit également faire l'objet d'un **contrôle plus strict.**